



MAIRIE DE COURCELLES SUR VIOSNE

14, rue de la Libération, 95 650 COURCELLES SUR VIOSNE

Tél. : 01 34 42 71 01 Télécopie : 01 34 66 93 71

@ : mairie-courcellessurviosne95@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 MAI 2020

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres votants : 11
Date de convocation : 25/05/2020

le 29 Mai à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la Présidence de M ROCHE Christophe, Maire. Après avoir constaté que le quorum est atteint M ROCHE Christophe ouvre la séance. Le compte rendu de la séance du 23 Mai 2020 est adopté à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : M ROCHE Christophe (Maire), M CHASSELINE Christian (1^{er} Adjoint) M FLOHART David (2^{ème} Adjoint), Mme BOTTON Marie-Hélène, Mme ROVEZ Liliane, Mme LAMOTTE Ophélie, Mme MATHIEU Nathalie, Mme OUIN Fanny, Mme RAZGONNIKOFF Sophie, M KRAWIEC Frédéric, M POIRIER Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice

SECRETAIRE DE SEANCE : ROVEZ Liliane

ORDRE DU JOUR :

- Elections des délégués aux syndicats intercommunaux
- Composition des Commissions communales
- Questions diverses

DELIBERATION N°2020-13 : OBJET : ELECTION DES DELEGUES AU SIDISCM (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INTERET SCOLAIRE DE COURCELLES MONTGEROULT)

Vu les élections municipales de mars et mai 2020

Vu l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du SIDISCM

Les délégués élus en tant que titulaires sont

Ophélie LAMOTTE 42 Rue de la Libération

Fanny OUIN 7 Ruelle de la Ravine

Sophie RAZGONNIKOFF 3 Rue de la Source

Frédéric KRAWIEC 22 Rue de la Libération

DELIBERATION N° 2020-14: ELECTION DES DELEGUES AU SIAVV (SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE LA VIOSNE)

Vu les élections municipales de mars et mai 2020

Vu l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du SIAVV

Le délégué titulaire élu est Monsieur David FLOHART 15 Rue du Val Courcelles sur Viosne (95650).

DELIBERATION N ° 2020-15: ELECTION DES DELEGUES AU PNR (PARC NATUREL REGIONAL)

Vu les élections municipales de mars et mai 2020

Vu l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du PNR

Les délégués élus sont

Madame **ROVEZ Liliane** (Conseiller) 7 rue de la Groux en tant que titulaire

Madame **BOTTON Marie-Hélène** (Conseiller) 13 Rue de la Groux en tant que suppléant.

DELIBERATION N ° 2020-16: ELECTION DES DELEGUES AU SIMVVO (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE DU VEXIN ET DU VAL D'OISE)

Vu les élections municipales de mars et mai 2020

Vu l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du SIMVVO

Les délégués élus sont

Madame **OUIIN Fanny** (Conseiller) 7 Ruelle de la Ravine en tant que titulaire

Madame **MATHIEU Nathalie** (Conseiller) 2 rue du Val en tant que suppléant

DELIBERATION N ° 2020-17: ELECTION DES DELEGUES AU SMGFAVO (SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALE DU VAL D'OISE)

Vu les élections municipales de mars et mai 2020

Vu l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du SMGFAVO

Les délégués élus sont

Monsieur **CHASSLINE Christian** (1^{er} Adjoint) 3 Rue de la Source en tant que titulaire

Monsieur **POIRIER Emmanuel** (Conseiller) 22 rue du Val en tant que suppléant

DELIBERATION N ° 2020-18: OBJET: ELECTION DES DELEGUES AU SIERC (SYNDICATINTERCOMMUNAL ELECTRICITE ET RESEAUX DE CABLES DU VEXIN)

Vu les élections municipales de mars et mai 2020

Vu l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du SIERC

Les délégués élus sont

Monsieur **POIRIER Emmanuel** (Conseiller) 22 Rue du Val en tant que titulaire

Monsieur **FLOHART David** (2ème Adjoint) 15 Rue du Val en tant que titulaire

Monsieur **CHASSELIN Christian** (1^{er} Adjoint) 3 Rue de la Source en tant que suppléant

Monsieur **KRAWIEC Frédéric** (Conseiller) 22 Rue de la Libération en tant que suppléant

DELIBERATION N ° 2020-19: ELECTION DES DELEGUES AU SICCMV (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COLLEGES DES CANTONS DE MARINES ET VIGNY)

Vu les élections municipales de mars et mai 2020

Vu l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du SICCMV

Les délégués élus sont

Madame **MATHIEU Nathalie** (Conseiller) 2 Rue du Val en tant que titulaire

Madame **LAMOTTE Ophélie** (Conseiller) 42 rue de la Libération en tant que suppléant

DELIBERATION N ° 2020-20: ELECTION DES DELEGUES AU SMDEGTVO (SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DU GAZ ET DES TELECOMMUNICATIONS DU VAL D'OISE)

Vu les élections municipales de mars et mai 2020

Vu l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du SMDEGTVO

Les délégués élus sont

Monsieur **KRAWIEC Frédéric** (Conseiller) 22 Rue de la Libération en tant que titulaire

Monsieur **FLOHART David** (2ème Adjoint) 15 Rue du Val en tant que suppléant

DELIBERATION N ° 2020-21: ELECTION DES DELEGUES AU SMIRTOM (SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DU VEXIN)

Vu les élections municipales de mars et mai 2020

Vu l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du SMIRTOM

Les délégués élus sont

Madame **OUIN Fanny** (Conseiller) 7 Ruelle de la Ravine en tant que titulaire

Madame **BOTTON Marie-Hélène** (Conseiller) 13 Rue de la Groux en tant que suppléant.

DELIBERATION N ° 2020-22: ELECTION DES DELEGUES AU SMOVON SYNDICAT MIXTE OUVERT VAL D'OISE NUMERIQUE)

Vu les élections municipales de mars et mai 2020

Vu l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du SMOVON

Les délégués élus sont

Madame **RAZGONNIKOFF Sophie** 3 Rue de la Source en tant que titulaire

Madame **OUIN Fanny** (Conseiller) 7 Ruelle de la Ravine en tant que suppléant

DELIBERATION N ° 2020-23: DESIGNATION DES REPRESENTANTS LA COMMUNE AU SEIN DE L'ADICO

Vu la convention d'adhésion à l'ADICO signée en 2018 par la Commune concernant la prestation à l'accompagnement de la protection des données (DPO).

Vu les élections municipales de mars et mai 2020

Les représentants de la commune sont

Monsieur **ROCHE Christophe** (Maire) 12 Rue du Val en tant que titulaire.

Monsieur **POIRIER Emmanuel** (Conseiller) 22 Rue du Val en tant que suppléant

DELIBERATION N ° 2020-24: DESIGNATION DU REPRESENTANT LA COMMUNE AU SEIN DE LA CLECT

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts,

Vu la délibération 2017-09-40 de la Communauté de Communes Vexin Centre adoptant le passage en FPU et prévoyant la constitution de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT),

Vu les élections de mars et mai 2020

Article 1 : le conseil municipal désigne comme membre représentant la commune au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de communes Vexin Centre : Monsieur **ROCHE Christophe** (Maire) 12 Rue du Val 95650 Courcelles sur Viosne

Article 2 : La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité et à la Communauté de communes Vexin Centre

DELIBERATION N ° 2020-25 :ELECTION DES DELEGUES A LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'AERODROME DE PONTOISE/CORMEILLES

Vu les élections municipales de mars et mai 2020

Vu l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales

Les représentants de la commune sont

Monsieur **FLOHART David** (2ème Adjoint) 15 Rue du Val en tant que titulaire.

Madame **BOTTON Marie-Hélène** (Conseiller) 13 Rue de la Groux en tant que suppléant

DELIBERATION N ° 2020-26: ELECTION DU DELEGUE A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

Vu les élections municipales de mars et mai 2020

Vu l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales

Le représentant de la commune est

Monsieur **ROCHE Christophe** (Maire) 12 Rue du Val 95650 Courcelles sur Viosne

DELIBERATION N ° 2020-27: ELECTION DU CORRESPONDANT DEFENSE

Vu l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales
Vu les élections municipales de mars et mai 2020
Le représentant de la commune est Monsieur **CHASSELINE Christian** (1^{er} Adjoint) 3 Rue De la Source 95650 Courcelles sur Viosne.

DELIBERATION N ° 2020-28: ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE AUPRES DE LA SNCF

Vu l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales
Vu les élections municipales de mars et mai 2020
Monsieur **CHASSELINE Christian** (1^{er} Adjoint) 3 Rue De la Source 95650 Courcelles sur Viosne est nommé correspondant défense auprès du service des armées.

DELIBERATION N ° 2020-29: ELECTION DES CORRESPONDANTS CNAS

Vu l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales
Vu les élections municipales de mars et mai 2020
Madame **LAMOTTE Ophélie**, Conseiller, 42 rue de la Libération 95650 Courcelles sur Viosne est nommée délégué local du collège des élus et Madame **MAUDOUIT Anne** est nommée délégué du collège des agents

DELIBERATION N ° 2020-30: MEMBRES DU CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Vu l'article L5212-7 du Code des Collectivités Territoriales
Vu les élections municipales de mars et mai 2020
Ont été désignés pour faire partie de la commission CCAS

Président : M ROCHE Christophe **Vice-Présidente : Mme OUIN Fanny**
M POIRIER Emmanuel
Mme MATHIEU Nathalie
Mme LAMOTTE Ophélie
Mr FLOHART David
Mr CHASSELINE Christian

Membres extérieurs au Conseil Municipal :

Mme MANOFF Laurence
Mme MENEGHEL Patricia
Mme BENDJELLOUL Sophie
Mme VERBRUGGHE Nathalie
Mme GOEDGEZELSCHAP Christianne
Mr ENGUERAND Daniel

DELIBERATION N ° 2020-31: MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le 29/05/2020 à 18 h30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur ROCHE Christophe, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M ROCHE Christophe (Maire), M CHASSELINE Christian (1^{er} Adjoint) M FLOHART David (2^{ème} Adjoint), Mme BOTTON Marie-Hélène, Mme ROVEZ Liliane, Mme LAMOTTE Ophélie, Mme MATHIEU Nathalie, Mme OUIN Fanny, Mme RAZGONNIKOFF Sophie, M KRAWIEC Frédéric, M POIRIER Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ROVEZ Liliane

FINANCES-BUDGET

Président : M ROCHE Christophe

Vice-présidente : Mme RAZGONNIKOFF Sophie

Mme BOTTON Marie-Hélène
M CHASSELINE Christian
M FLOHART David
M KRAWIEC Frédéric
Mme LAMOTTE Ophélie

Mme MATHIEU Nathalie
Mme OUIN Fanny
M POIRIER Emmanuel
Mme ROVEZ Liliane

TRAVAUX VOIRIE-RESEAUX DIVERS

Président : M ROCHE Christophe

Vice-Président : M FLOHART David

Mme BOTTON Marie-Hélène
M CHASSELINE Christian
M KRAWIEC Frédéric
Mme LAMOTTE Ophélie
Mme MATHIEU Nathalie

Mme OUIN Fanny
M POIRIER Emmanuel
Mme ROVEZ Liliane
Mme RAZGONNIKOFF Sophie

PETITE ENFANCE /JEUNESSE

Président : M ROCHE Christophe

Vice-Présidente : Mme OUIN Fanny

Mme BOTTON Marie-Hélène
M CHASSELINE Christian
M FLOHART David
M KRAWIEC Frédéric
Mme LAMOTTE Ophélie

Mme MATHIEU Nathalie
M POIRIER Emmanuel
Mme ROVEZ Liliane
Mme RAZGONNIKOFF Sophie

COMMUNICATION

Président : M ROCHE Christophe

Vice-Présidente : Mme OUIN Fanny

Mme BOTTON Marie-Hélène
M CHASSELINE Christian
M FLOHART David
M KRAWIEC Frédéric

Mme MATHIEU Nathalie
M POIRIER Emmanuel
Mme ROVEZ Liliane
Mme RAZGONNIKOFF Sophie

Mme LAMOTTE Ophélie

CADRE DE VIE –ENVIRONNEMENT

Président : M ROCHE Christophe

Vice-Présidente : Mme BOTTON Marie-Hélène

M CHASSELIN Christian
M FLOHART David
M KRAWIEC Frédéric
Mme LAMOTTE Ophélie
Mme MATHIEU Nathalie

Mme OUIN Fanny
M POIRIER Emmanuel
Mme RAZGONNIKOFF Sophie
Mme ROVEZ Liliane

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Président : M ROCHE Christophe

Vice-présidente : Mme RAZGONNIKOFF Sophie

Mme BOTTON Marie-Hélène
M CHASSELIN Christian
M FLOHART David
M KRAWIEC Frédéric
Mme LAMOTTE Ophélie

Mme MATHIEU Nathalie
Mme OUIN Fanny
M POIRIER Emmanuel
Mme ROVEZ Liliane

QUESTIONS DIVERSES

La fuite Ruelle de la Ravine a été réparée par Veolia.

Des masques ont été distribués aux habitants, masques fournis par le conseil Départemental, la Communauté de Communes et la Mairie.

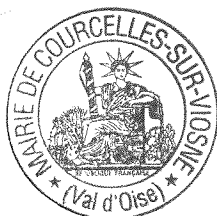
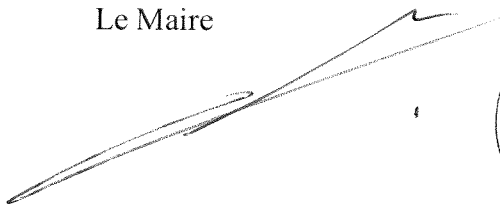
Les travaux de voirie sont terminés Rue du Val, reste l'étanchéité entre les bordures et la route à réaliser. Le marquage des places de parking sera effectué ultérieurement et sera à la charge de la Commune.

Des devis ont été demandés pour l'élagage des peupliers de la station de pompage qui s'avèrent dangereux.

Un avenant sera demandé à la société qui entretient les espaces verts de la Commune de façon à permettre de lancer une procédure d'appel d'offres.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20h00.

Le Maire



Le Secrétaire

